

Réf: Dossier 265476

Avis de constitution

SOCIETE « MALEKA FERME »

Siège ABIDJAN PLATEAU PARIS VILLAGE, Lot 011,
Ilot 123

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/09/2023 reçus par Me Paul-Arnaud ZEHOURI, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALEKA FERME »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUS PAYS EN GENERAL ET EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE EN PARTICULIER:

-LE COMMERCE ET L'AGRICULTURE DE POISSONS;
-L'ELEVAGE, LA NOURRITURE, LE TRANSPORT DE POISSONS DE TOUS TYPES;
-VENTE ET DISTRIBUTION DE POISSONS AUX DETAILLANTS ET GROSSISTES SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE ET ACCESSOIREMENT PARTOUT AILLEURS;
ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RATTACHANTS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL , EN TOTALITE OU EN PARTIE, ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FAVORISER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU PARIS VILLAGE, Lot 011,
Ilot 123

Dirigeant(s) M ABOU JAOUDE ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12617 du 22/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82437/GTCA/RC/2023 du 22/11/2023

